

POUR L'AGRICULTURE

INSTALLATION



484 ha attribués au profit de 24 jeunes agriculteurs préparant leur installation, s'installant ou récemment installés

15 jeunes agriculteurs bénéficiaires du FASCINA pour un montant total attribué de 32 485 €

Ce fond, instrument financier mis en place par la Safer Nouvelle-Aquitaine à partir du 1^{er} janvier 2020, prend en charge une partie des frais d'acte lors d'une acquisition réalisée auprès de la Safer.



297 ha portés par la Safer au profit de l'installation de 17 jeunes agriculteurs pour un montant total de 1 801 636 euros.

Le portage foncier est un système d'acquisition progressive mis en place en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, certains départements, des filières et des banques. La Safer achète le foncier et le met à disposition des jeunes agriculteurs bénéficiaires en contrepartie « d'un loyer », pendant 5 à 10 ans. Ces « loyers » sont ensuite en partie déduits du prix d'acquisition à l'issue du portage.

LOCATIONS



1 263 ha mis à disposition via une Convention de Mise à Disposition (CMD)

La durée de mise à disposition est de 1 à 6 ans, renouvelable une fois, et résiliable annuellement par l'une ou l'autre des parties.

ÉVALUATIONS



84 propriétés évaluées représentant un total de 1 492 ha

La Safer évalue tout type de propriétés rurales : parcelles, bâtiments d'exploitation, maisons d'habitation, domaines... terres, vignes, prés, vergers, forêts...

POUR L'ENVIRONNEMENT



87 ha attribués à des porteurs de projet pour des intérêts environnementaux



16 ha stockés par la Safer pour la protection de la ressource en eau, et en partenariat avec les agences de l'eau et les syndicats d'eau.

POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL



29 ha attribués à des collectivités.

La Safer accompagne le développement local par la constitution de réserves foncières pour répondre aux enjeux du territoire (infrastructures, gestion de la ressource en eau...) tout en limitant l'impact sur les exploitations agricoles.



146 ha stockés pour les infrastructures routières et ferroviaires et compenser les agriculteurs impactés



494 communes concernées par une convention de veille foncière, ce qui représente 88% du département



La Safer* est l'opérateur foncier de l'espace rural et périurbain. Société anonyme sans but lucratif, elle met en œuvre des missions d'intérêt général au service des politiques publiques.



MARCHÉ FONCIER RURAL ET ACTIVITÉ DE LA SAFER



safer
Nouvelle-Aquitaine

* Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

Béarn :
18 av. Louis Sallenave 64000 Pau
05 59 90 34 20

Pays Basque :
Place Jean Errecart, 64120 Saint-Palais
05 59 65 88 10

contact@saferna.fr
www.saferna.fr
www.proprietes-rurales.com

safer
Nouvelle-Aquitaine

Pyrénées-Atlantiques
2021

L'ACTIVITÉ DE LA SAFER

2021 : LES CHIFFRES CLÉS

979 ha acquis par la Safer (+20% par rapport à 2020)

484 ha attribués à l'installation

297 ha portés au profit de l'installation

1 263 ha en gestion temporaire via des CMD

LES ACQUISITIONS

118 acquisitions (+49%), dont 18 préemptions exercées

979 hectares (+20%)

8,2 millions d'euros (+12%)

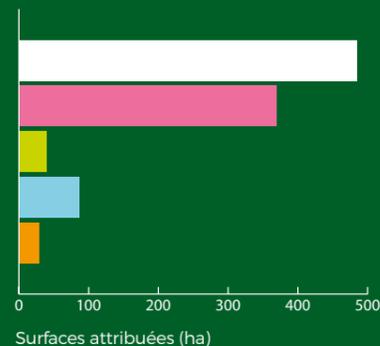
78% des acquisitions de la Safer concernent des lots inférieurs à 10 ha

93% des opérations portent sur des biens d'une valeur inférieure à 180 000 €

LES ATTRIBUTIONS

958 ha attribués

Par destination (Il peut y avoir plusieurs destinations par attribution) :



■ À l'installation agricole
■ À la consolidation et restructuration des exploitations agricoles
■ À la forêt
■ À l'environnement
■ Au développement local

29% des surfaces attribuées pour des projets en agriculture biologique

334 candidatures examinées en comité technique. Dont 191 candidats retenus (57%)

LE MARCHÉ FONCIER RURAL

2021 : LES CHIFFRES CLÉS

Nombre de ventes : **4 023** (+25% par rapport à 2020)

Surface mise sur le marché : **7 296 ha** (+32% par rapport à 2020)

Valeur totale des ventes : **754 millions d'euros** (+28% par rapport à 2020)

QUI ACHÈTE ?

Agriculteurs : 46% des surfaces (+37%)

Non agriculteurs : 79% des transactions (+26%)

QU'EST-CE QUE LE MARCHÉ FONCIER RURAL ?

Il est composé de :

- Marchés fonciers agricoles (dont marché des vignes)
- Marché des forêts
- Marché des maisons à la campagne
- Marché destiné à l'urbanisation
- Marché des espaces résidentiels et de loisirs non bâtis

LE MARCHÉ DES FORÊTS

146 transactions (+51%)

904 hectares (+100%)

24 millions d'euros (+523%)

LE MARCHÉ DES MAISONS À LA CAMPAGNE

1 518 transactions (+25%)

982 hectares (+23%)

557 millions d'euros (+40%)

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ACQUÉREURS :

- 63% du département (+19%)
- 11% autre Nouvelle-Aquitaine (+42%)
- 10% de région parisienne (+57%)
- 14% autres départements (+34%)
- 3% étranger (-12%)



LES MARCHÉS AGRICOLES



1 001 transactions (+24%)

65 millions d'euros (+11%)

4 337 hectares (+26%)

LE PRIX DES TERRES ET PRÉS LIBRES NON BÂTIS :

Moyenne entre 3 080 €/ha et 9 450 €/ha selon la petite région agricole



Évolution de la moyenne départementale : **+2%**



QUI ACHÈTE ?



61% agriculteurs personnes physiques (+22%), **55%** des surfaces (+31%)



7% agriculteurs en société (-8%), **10%** des surfaces (-4%)



32% non-agriculteurs (+41%), **34%** des surfaces (+32%)

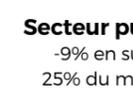
LE MARCHÉ DE L'URBANISATION

QUI ACHÈTE ?

Particuliers +1% en surface 46% du marché



Personnes morales privées +5% en surface 29% du marché



Secteur public -9% en surface 25% du marché

623 transactions (+9%)

290 hectares (-1%)

85 millions d'euros (-3%)